

Grille de travail pour le suivi des rencontres

Comité de travail : MRC Rouville	Responsable : Jacques Ladouceur
Date : 22 avril 2010	Soutien : Mario Chamberland / Geneviève Leclerc

Participants	Présent	Absent	Excusé	Participants	Présent	Absent	Excusé
Beaudet Mylène	X			Lefort Gilbert		X	
Beaulieu Caroline-Josée	X			Ménard Odette			X
Chassé Pierre	X			Ménard Sylvie	X		
Choquette Marie-Claude		X		Rainville Jennie	X		
Dubois Susie		X		Readman Mario	X		
Fortier Patrick	X			Sirois Éric	X		
Castonguay Reynald		X		St-Jean Pierre	X		
Fortin Mélanie	X			Tardif Olivier		X	
Gagné Philippe	X			Viens Patrick		X	
Gendron Serge	X			Jodoin Bruno	X		
Labart Pierre-Olivier	X			Ladouceur Jacques	X		
Brière Alain	X			Marcil Dany Att. Politique Marie Bouillé	X		
Boudreau Paul-André C.S. des Hautes-Rivières	X						

ORDRE DU JOUR :

- Présentation par Mario Chamberland des pages 1 à 11 du Guide pour les comités locaux sur les infrastructures (30 minutes – mise en situation (voir en pièces jointes de mon courriel))
- Début du travail du comité - 1^{ère} étape pour l'évaluation de l'état de la situation (p. 12 à 14 du Guide)

LES POINTS DÉBATTUS (COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE)

ITEM 1 – TOUR DE TABLE SUR LE PROBLÈME

QUESTION POSÉE : QUELS SONT LES ASPECTS DES INFRASTRUCTURES QUI VOUS PRÉOCCUPENT LE PLUS?

- Manque de terrains zonés municipaux
- Équipements trop petits limités dans l'espace
- Beaucoup d'infrastructures existantes mais toutes vieillissantes – mise à jour à faire
- À Rougemont, municipalisation récente des loisirs – Ressource humaine à demi-temps, un bâtiment unique ayant besoin d'agrandissement et tentative de regroupement de relocalisation des infrastructures
- Nécessité de retaper les vieux équipements
- Manque de terrains de pratique libre (ex. : tennis)
- Les infrastructures sont situées dans des secteurs moins accessibles à la population
- Investissement à faire au niveau de la rénovation des équipements culturels
- Nécessité de travailler en complémentarité pour les infrastructures au niveau de la MRC (par le passé, réponse aux besoins de façon individuelle pour chaque municipalité, esprit de guerre de clocher)
- Quantité et variété plus grande de services à offrir en réponse aux besoins grandissants et diversifiés de la population
- Analyser la rentabilité des investissements à plus long terme

- Le contexte économique actuel fait en sorte que les municipalités ne peuvent plus s'autosuffire; il faut développer des partenariats entre les villes et éviter les dédoublements dans la mise en place des infrastructures ainsi que le dédoublement de l'offre du secteur privé
- Modulation souhaitée des programmes de subvention gouvernementaux en fonction des réalités rurales : changer les critères d'admissibilité (ex. : grandeur minimale des bibliothèques)
- Chaque municipalité a sa situation et sa réalité : certaines voient leur développement freiné malgré le potentiel de développement. Il faut évaluer ce que l'on veut, quelle est notre vision à moyen et long terme pour bien planifier l'offre?
- Malgré la pression mise sur les élus et malgré une vision municipale large, on doit faire des choix car on ne peut pas se permettre une diversité de services de qualité en fonction de nos ressources existantes limitées
- Chaque municipalité de la MRC devrait se concentrer sur un créneau clair et établi selon ses particularités locales
- Les citoyens sont exigeants et ont des horaires décloisonnés ; ils ont de la difficulté à comprendre la réalité vécue par l'entité municipale
- L'entente entre les communautés rurales et les villes centre de la MRC est primordiale
- Sensibilisation politique à faire : les élus doivent accepter l'idée d'avoir à gérer des équipements régionaux et non municipaux
- Les citoyens veulent avoir des services de proximité comme s'ils vivaient dans les grandes villes : gros travail de sensibilisation à faire
- Alliances stratégiques : plus rentable, plus efficace
- Au-delà des infrastructures, il faut arrimer nos efforts sur d'autres problématiques du loisir
- Amélioration et coordination de la piste cyclable qui regroupe 6 villes sur les 8 de la MRC : il faudrait identifier des activités à offrir et des solutions pour le transport et les ressources financières
- Autour de la table, on a ensemble les outils pour trouver des solutions au problème des infrastructures, par contre, chaque ville ne peut pas les supporter individuellement
- La MRC n'a pas de ville pôle et le territoire est vaste, ce qui fait que la répartition des équipements est étendue sur le territoire
- Du côté du bureau de comté, l'attaché politique de la député Marie Bouillé nous informe qu'ils pourraient se pencher sur le remaniement des formulaires de demande de subvention gouvernementaux pour les rendre plus conformes à la réalité. Cela cadre dans les revendications politiques que peut faire la députée
- Mario ajoute que ce genre de proposition pourrait aussi être apporté par le chantier régional des infrastructures aux Ministères lors du Sommet prévu en mars 2011
- M. Ladouceur, président de la rencontre, demande à M. Paul-André Boudreau, la position et l'opinion de la Commission scolaire des Hautes-Rivières dans ce dossier. M. Boudreau répond que la Commission scolaire est ouverte à collaborer avec chacune des municipalités par le biais de ses directions d'écoles primaires et secondaires, en fonction des équipements disponibles dans les écoles ou ses terrains de façon individuelle. Par contre, la Commission scolaire ne peut pas être un partenaire financier puisqu'en raison des budgets serrés, elle doit arriver à un « coût zéro » dans l'utilisation et l'usure de ses équipements. Il s'agit donc d'une gestion « cas par cas » dans chacune des municipalités avec la direction des écoles de son territoire.

ITEM 2 - ÉVALUATION DES ASPECTS LES PLUS IMPORTANTS

COMMENT SE POSE LA QUESTION DE INFRASTRUCTURES CHEZ-VOUS ?

Les gens ont complété personnellement le questionnaire qui suit, ensuite on a compilé les réponses de chacun.

1. Qu'est-ce qui domine comme problème ?

Équipements vieillots	15
Besoin d'équipements nouveaux	5
Incapacité de développer seul	5
Équipements sur utilisés	0
Équipements sous-utilisés	1
Ressources \$ insuffisantes	12
Autre	0

2. En vous référant à la grille qui suit, les gens ont coché à quel type d'équipement correspond le problème majeur énoncé à la question 1.

Catégories d'espaces et d'infrastructures

Équipements lourds sportifs et activités physiques : arénas, piscines, centres sportifs ou gymnases définis comme	4
Équipements lourds communautaires : centres de loisirs culturels, centres et salles communautaires et bibliothèques.	6
Équipements légers linéaires: sentiers récréatifs, pistes cyclables et sentiers pédestres	3
Équipements légers fixes : aires de jeux, terrains sportifs dans des parcs, espaces verts ou plans d'eau publics.	3

ITEM 3 - ÉNONCÉ DU OU DES PROBLÈMES

Quand on s'attaque à la question des infrastructures, comment comptez-vous l'aborder ?

1. Un équipement en particulier, nommez-le
2. Une catégorie d'équipement, nommez-la.
3. L'ensemble de l'offre d'infrastructure

L'exercice proposé à l'item 3 n'a pas été réalisé car le comité de travail considérait que tous ces points avaient été abordés lors des discussions de l'item 1.

ITEM 4 - SYNTHÈSE DU PROBLÈME

Suite aux discussions du comité de travail, Mario propose la synthèse suivante :

- Il y a une masse critique de la population qui a des besoins diversifiés
- La demande est plus élevée que l'offre actuelle et tend à se diversifier encore dans le futur
- Les gens autour de la table sont prêts à se pencher sur la possibilité de travailler régionalement

Voici, selon Mario, les étapes à franchir avec ce comité de travail :

1 ^{er}	Faire l'inventaire de la programmation existante et des infrastructures déjà en place (possibilité d'utiliser un logiciel d'inventaire comme Parcomètre ou Mesure).
2 ^{ème}	Un exercice de réflexion doit être fait pour mieux connaître les caractéristiques de la population (certaines données peuvent être fournies à ce niveau par M. Thibeault).
3 ^{ème}	Suite à ces deux étapes préalables, la prochaine rencontre de ce comité de travail consisterait à faire l'adéquation entre ce que la population veut et ce que les municipalités offrent actuellement.
4 ^{ème}	Les prochaines rencontres du comité à l'automne, consisteront à travailler sur 3 axes : <ul style="list-style-type: none">- Optimiser et décloisonner l'utilisation régionale des infrastructures importantes déjà en place (2 piscines, 2 arénas, 1 piste cyclable)- Travailler sur la coordination des services en complémentarité avec les municipalités de la MRC- Mettre en place de nouveaux équipements régionaux

Les membres du comité de travail présents sont d'accord avec la synthèse de Mario et les prochaines étapes proposées. Par contre, la Commission scolaire est d'avis qu'elle ne pourra pas participer à la première étape qui consiste à faire l'inventaire puisqu'elle peut seulement fournir des données sur les équipements rendus disponibles par les écoles mais n'est pas en mesure de connaître la portée locale ou régionale de l'utilisation de ses équipements en soirée et lors des fins de semaine. Cela suppose que les municipalités devront inclure les équipements de leur entente scolaire-municipale dans leur inventaire.

ITEM 5 - SÉANCE DE « REMUE-MÉNINGES » SUR LES ACTIONS À PRENDRE

On se donne un moment de créativité sur les moyens de solutionner les problèmes soulevés de façon gratuite et sans les juger.

- Possibilité d'aménager un centre intérieur de soccer à moyen ou long terme
- Voir la possibilité d'aménager une salle de spectacle régionale ou un autre équipement culturel polyvalent
- Relier à la piste cyclable, les municipalités de Ange Gardien, St-Mathias et Ste-Angèle-de-Monnoir
- Envisager la gestion régionale des piscines et arénas de St-Césaire et Marieville

DÉCISIONS/PROPOSITIONS :

- Les gens demandent à être informés de ce qui s'est fait ou développé comme modèle de gestion régionale de certaines infrastructures dans d'autres MRC de la Montérégie ou d'autres régions du Québec. M. Thibault pourrait-il venir présenter des modèles lors d'une prochaine rencontre ? à vérifier
- Les 3 étapes logiques d'ici la prochaine rencontre sont de dresser l'inventaire de la programmation actuelle par catégorie de loisirs, celui de la programmation souhaitée et celui des équipements disponibles par le biais d'un logiciel
- Les travailleurs de services de loisir présents sont prêts à faire l'exercice de l'inventaire de la programmation de façon virtuelle sous forme de grille à remplir et à retourner à LSM par courriel au cours des mois de mai ou juin
- Chaque municipalité est prête à déléguer un représentant pour assister à une rencontre d'information et de formation sur le logiciel d'inventaire qui sera utilisé. Par la suite, cette personne sera responsable également de remplir le logiciel pour sa municipalité. Cette rencontre pourra avoir lieu seulement à partir du début septembre, considérant les vacances annuelles de chacun et les périodes de pointe en saison estivale.

ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION :

Lors de la prochaine rencontre, les résultats de l'inventaire seront présentés et le comité de travail pourra procéder à l'adéquation entre l'offre et la demande sur son territoire.

<p>DATE : La rencontre devra avoir lieu idéalement autour du 15 au 20 septembre puisque la conférence annuelle de l'AQLM a lieu du 22 au 24 septembre à Saguenay et que la semaine suivante se tient le Congrès FQM.</p>	<p>LIEU : M. Jacques Ladouceur propose que la rencontre ait lieu dans la même salle à la MRC de Rouville à Marieville. Geneviève devra vérifier les disponibilités de la salle avec M. Philippe Gagné.</p>	<p>NOTE : Les membres du comité propose d'emblée M. Jacques Ladouceur comme responsable de la prochaine rencontre et pour les rencontres subséquentes à l'automne. Celui-ci accepte, par contre, il faudra tenir les prochaines rencontres les mercredis ou jeudis en fonction de son horaire de travail.</p>
---	---	--